

Carte Nationale d'Identité Passeport - Personne MINEURE



DEPOT DU DOSSIER UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU :

Au
☎ 01 45 13 88.00
Ou

@ <https://www.clicrdv.com/sicio>

Ou

Application Bonneuil dans ma poche « Clic RDV »
(Téléchargeable [sur GooglePlay](#) ou [sur l'App Store](#))

IMPORTANT

Nous ne gardons votre passeport ou pièce d'identité que 3 mois à la date de réception. Passez ce délai, ils seront détruits.

La Mairie agit sous l'autorité de la Préfecture, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées pour l'examen et la validation de votre dossier.

Les délais d'obtention peuvent varier selon certains dossiers et la période dépôt de la demande.

Les délais de traitement pour les 1^{ères} demandes, les pertes ou vol etc... sont rallongés.

RENDEZ-VOUS

LE :/...../.....

à.....

CNI

PASSEPORT

CNI ET PASSEPORT

REMISES DES TITRES

Attention vous devez **obligatoirement ramener l'ancien titre d'identité** pour la remise du nouveau.

Présence **Obligatoire** des mineurs de **plus de 12 ans**

Relations aux Usagers

CNI/PASSEPORT

☎ 01.80.51.80.07

Ou 01.58.43.39.12

✉ cni@bonneuil94.fr

☐ Carte Nationale d'Identité ☐ Passeport

Merci de nous fournir les **ORIGINAUX** et les **PHOTOCOPIES** des justificatifs demandés.



La personne mineure doit obligatoirement être présente au rendez-vous

VOUS NE POSSEDEZ AUCUN TITRE VALIDE OU périmé de plus de 5 ans	VOUS POSSEDEZ UN TITRE VALIDE OU périmé
<input type="checkbox"/> Acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) Attention : si votre ville de naissance est reliée à COMEDDEC il n'est pas nécessaire d'en fournir. Vous pouvez vérifier l'affiliation sur : https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation	<input type="checkbox"/> Votre passeport ou votre carte d'identité Si vous êtes titulaire d'un passeport et d'une carte d'identité, il est conseillé de présenter les 2 documents à l'appui de votre demande. Dans certains cas, cela peut faciliter la délivrance du titre sollicité.
<input type="checkbox"/> vous devez effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS (https://ants.gouv.fr/) et apporter celle-ci en format papier. Ou Formulaire CERFA à remplir à l'encre noir <u>avant le rendez-vous</u> . (Disponible dans toutes les mairies)	
<input type="checkbox"/> Photo d'identité couleur (moins de 6 mois jamais utilisée) apporter la planche entière. (Norme ISO 35 x 45cm) (Expression neutre, visage, oreilles et cou parfaitement dégagés, tête nue, pas de frange sur les sourcils, pas de lunettes). Attention : Le fond blanc est strictement interdit. Pour les enfants en bas âge, privilégier les photos réalisées chez un photographe.	
<input type="checkbox"/> un justificatif de domicile du parent présent au RDV de moins d'un an (Facture Electricité, gaz, téléphone fixe, avis d'imposition...) les quittances de loyer entre particuliers et les relevés de compte bancaire ne sont pas acceptés <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent titulaire de l'autorité parentale et présent au rendez-vous. <input type="checkbox"/> Le cas échéant photocopie du jugement de divorce ou de séparation concernant les enfants.	
<input type="checkbox"/> Timbres fiscaux dématérialisés : A acheter dans un bureau de tabac ou QR code ou sur https://timbres.impots.gouv.fr/ .	
PASSEPORT <input type="checkbox"/> Mineur de moins de 15 ans : 17€ <input type="checkbox"/> Mineur de 15 ans et + : 42€	CNI <input type="checkbox"/> PERTE / VOL : 25€ <input type="checkbox"/> DETERIORATION
Nom d'usage ? (ajout ou retrait)	
<input type="checkbox"/> Livret de famille ou <input type="checkbox"/> Acte de naissance <input type="checkbox"/> Autorisation parental des deux parents autorisant l'inscription d'un nom d'usage (obligatoire)	
Vous venez d'être naturalisé (e) ?	
<input type="checkbox"/> Certificat de nationalité Française (CNF) ou <input type="checkbox"/> Décret naturalisation <input type="checkbox"/> Titre de séjour ou <input type="checkbox"/> document de circulation pour étranger mineur (Ex titre d'identité républicain)	
Si perte ou Vol	
<input type="checkbox"/> Perte : Formulaire de déclaration à remplir sur place le jour du rendez-vous <input type="checkbox"/> Vol : Déclaration à faire auprès de la Police nationale + attestation à remplir en Mairie (si pv dématérialisée)	
Si parent hébergé (e)	
<input type="checkbox"/> Un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 1 an <input type="checkbox"/> Un justificatif à votre nom de moins d'1 an <input type="checkbox"/> Une attestation d'hébergement datée et signée en original <input type="checkbox"/> Le titre d'identité de l'hébergeant	

MERCI DE RESPECTER L'HORAIRE DE VOTRE RENDEZ-VOUS. POUR TOUT RETARD DE PLUS DE 10 MINUTES UN AUTRE RENDEZ-VOUS DEVRA ETRE FIXÉ